



L'AMAP DE LA FUYE

Fonctionnement

- 1 - On adhère à l'association.
- 2 - On Passe un contrat annuel avec le maraîcher producteur et/ou passer des commandes trimestrielles pour les autres produits.
- 3 - On retire chaque semaine ses produits à disposition au local où s'effectue la distribution. (Le patronnage Laïque La Fuye-Velpeau)

Contribution

Chaque consom'acteur adhérent à l'AMAP, participe à tour de rôle à la préparation ou à la distribution, à l'entretien des locaux, aux liens avec les producteurs et peut être membre du conseil d'administration de l'AMAP. La participation de tous est nécessaire.

Producteurs

Actuellement, le maraîcher Les Bio de l'Isle, installé à Saint-Genouph, prépare les paniers de légumes. D'autres producteurs participent à la diversité des produits proposés.



J'adhère à une AMAP parce que c'est :

- Un modèle original d'agriculture.
- Une relation directe et équitable entre producteurs et consom'acteurs.
- Un partenariat solidaire de proximité.
- Une alternative citoyenne au productivisme
- Un moyen collectif de promouvoir des modes de production respectueux de notre environnement.
- Une façon de s'approvisionner Bio, local, équitable.
- Un moyen concret d'agir ici et maintenant pour un monde plus beau, plus juste et plus écologique.



amapdelafuye.fr
amapdelafuye@gmail.com

Lieu de distribution :
Patronage laïque La Fuye
 4, rue Montesquieu
 37000 TOURS

Jour et horaire de distribution :
 Tous les jeudis de 18h30 à 20h

**paniers
de légumes
et autres
produits...**
**...c'est tous
les jeudis !**



**Association pour le Maintien
d'une Agriculture Paysanne**



POURQUOI UNE AMAP ?

Nous avons créé une AMAP pour apporter notre soutien à des producteurs bio locaux, car nous sommes soucieux de renforcer les liens de proximité entre ceux qui consomment et ceux qui produisent en Touraine.

Manger bon et responsable, tel est notre choix !

Nous sommes animés par la volonté de diminuer l'énergie grise de notre assiette, de respecter notre santé, l'environnement et les efforts des personnes qui en prennent soin au quotidien.

Notre rêve est loin des pesticides et des marges qui écrasent les producteurs.

Une autre consommation fondée sur la solidarité et l'engagement peut exister et apporter sur notre table de la joie et du bien-être !

L'AMAP de la Fuye fait entrer cette initiative à Tours.

CINQ PRINCIPES FONDAMENTAUX

- 🍏 Une démarche d'Agriculture paysanne.
- 🍏 Une pratique agroécologique.
- 🍏 Une alimentation de qualité et accessible.
- 🍏 Une participation active dans une démarche d'éducation populaire.
- 🍏 Une relation solidaire contractualisée sans intermédiaire.

TROIS ENGAGEMENTS

Économique

Les paysans en AMAP produisent et livrent le fruit de leur travail selon des quantités et une périodicité convenue.

Les amapiens s'engagent en fonction de consommations prédéterminées, rémunèrent équitablement les produits et prennent en compte avec les paysans les aléas inhérents.

Éthique

Transparence complète des pratiques culturelles et des rapports contractuels.

Pérennisation et amélioration continue dans le respect des principes de la charte.

Social

Créer, maintenir et développer les liens entre paysans et amapiens par les rencontres, les échanges, la pédagogie mutuelle et l'implication dans l'organisation de leur AMAP.



VOTRE AMAP ET L'AGRICULTURE PAYSANNE

Le projet de l'Agriculture paysanne est né d'un refus, celui du productivisme.

Il est fondé sur une conviction, celle que des alternatives à l'industrialisation destructrice des milieux naturels et de ceux qui y vivent sont indispensables.

L'agriculture paysanne est une démarche qui s'adresse à tous les paysans et au-delà à tous les citoyens. Elle associe trois dimensions fondamentales indissociables :

🍏 **La dimension sociale** porte sur l'emploi, la solidarité mondiale, le droit pour chacun de vivre de son travail.

🍏 **La dimension économique** implique de produire de la valeur par les volumes justes nécessaires et de qualité.

🍏 **La dimension sociétale** engage la contribution durable à la société humaine, par le respect de la qualité alimentaire, des équilibres écologiques, des paysages et de la biodiversité.

Elle s'appuie sur 10 principes énoncés depuis 1998 dans la Charte de l'Agriculture paysanne :

- 🍏 Répartir les volumes de production entre tous.
- 🍏 Etre solidaire des paysans du monde.
- 🍏 Respecter la nature.
- 🍏 Valoriser les ressources et les économiser.
- 🍏 Rechercher la transparence à toutes les étapes.
- 🍏 Assurer la qualité gustative et sanitaire.
- 🍏 Viser l'autonomie des exploitations.
- 🍏 Etre partenaire du monde rural.
- 🍏 Maintenir la biodiversité.
- 🍏 Penser global, raisonner long terme.

Pour en savoir plus
amap-cvl.fr